



RÈGLEMENTS FILLES



1. « Mini-Europe » est une organisation du Basket Esch et est réservé exclusivement aux équipes de Mini-Basket venant de différents pays d'Europe. Les équipes jouant « Mini-Europe 2015 » sont composées de joueuses nées dans les années 2001 et 2002, resp. plus jeunes. Un contrôle des cartes d'identité aura lieu lors de l'inscription.
2. En tout 8 équipes participeront à « Mini-Europe 2015 ». Basket Esch invite les équipes. Basket Esch participera également avec son équipe Fillettes au « Mini-Europe 2015 » et est responsable pour toutes les autres questions de l'organisation (détails techniques, repas, ...).
3. Toutes les équipes sont réparties dans 2 groupes à 4 équipes. Chaque équipe doit jouer contre toutes les équipes de son groupe. Chaque match gagné compte 2 points, un match nul 1,5 point et une défaite 1 point. Lorsqu'une équipe ne se présente pas pour le début du match, elle ne recevra aucun point.
4. Si, à la fin du tour des qualifications deux ou plusieurs équipes se retrouvent à égalité de points, le panier-averag des deux équipes concernées sera comparé et décidera du classement. En cas de nouvelle égalité, le panier-averag général sera décisif. En cas de nouvelle égalité, les équipes en question seront départagées par le tir des lancers-francs. Chaque équipe désignera cinq joueuses qui auront droit à deux lancers-francs chacune. En cas de nouvelle égalité, les équipes recommenceront ces tirs des lancers-francs. Chaque joueuse ayant alors droit à un seul lancer, et ceci dans le même ordre de tir qu'auparavant, ceci jusqu'à ce que la première équipe ait gagné.
5. Les équipes se classant à la 1^e place de leur groupe seront qualifiées d'office pour les demi-finales. Lors des demi-finales, ces deux équipes ne s'affronteront pas. Les équipes terminant à la 2^e resp. 3^e place de leur groupe s'affronteront dans des matches de qualification pour les demi-finales. Le 2^e du groupe A rencontrera le 3^e du groupe B et le 3^e du groupe A le 2^e du groupe B. Les vainqueurs disputeront les demi-finales. Les perdants disputeront avec les 4^e de chaque groupe des rencontres pour les places de 5 à 8.
Les gagnants des demi-finales disputeront la finale. Les perdants se disputeront la 3^e et la 4^e place.
En cas d'égalité dans les demi-finales, il y aura une prolongation de 2 minutes. En cas de nouvelle égalité, il y aura une prolongation de 2 minutes jusqu'à ce qu'une équipe gagne. Ces mêmes règles valent également pour la finale.
6. Les matches du tour qualificatif et les matches de classement 3 à 8 durent 4x5', chrono non arrêté sauf pendant la dernière minute de chaque quart temps et lors des temps-morts et lancers-francs. Chaque équipe aura droit à un temps-mort par période de jeu. Pas de prolongation pour ces matches. Les matches de qualification pour la demi-finale et les demi-finales dureront 4 x 5 minutes. Le chrono sera arrêté normalement. Chaque équipe aura droit à un temps-mort pour chaque période de jeu.



RÈGLEMENTS FILLES



La finale aura une durée de 4 x 7 minutes, chrono arrêté. Chaque équipe aura droit à un temps-mort par période de jeu. Un temps-mort sera accordé pour chaque prolongation éventuelle.

7. Les rencontres seront jouées avec des ballons de taille 6. Les équipes sont tenues d'amener leurs ballons pour l'échauffement. Les balles des rencontres seront mises à disposition par Basket Esch. Au cas où l'équipe aura besoin de balles pour l'échauffement, une caution de 25 € sera demandée pour chaque ballon.
8. Chaque équipe est composée de 8 joueuses au minimum et de 12 joueuses au maximum. Chaque joueuses inscrites sur la feuille de match doit jouer au moins une des trois premières périodes de jeu et au maximum deux de ces mêmes trois périodes. Il n'y aura pas de changement de joueuses, sauf en cas de blessure ou si la joueuse a quatre, respectivement cinq fautes personnelles. Le coach peut effectuer des changements pendant la dernière période de jeu et faire jouer les joueuses qu'il veut, ceci également en cas de prolongation. Les 5 joueuses qui vont entrer en jeu pour un des trois premiers quarts de chaque match, doivent obligatoirement s'aligner devant la table de marque avant de pénétrer sur le terrain afin que le marqueur puisse les enregistrer sur la feuille de match. Un coach désirant ne pas faire jouer une joueuse pendant une rencontre, peut biffer le nom de cette joueuse avant la rencontre. À cet instant, cette joueuse ne saura disputer la rencontre en question. En tout cas, les noms de 8 joueuses doivent se trouver sur la feuille de match.
9. En cas de faute disqualifiante pour une joueuse ou le coach, cette joueuse ou ce coach ne pourront automatiquement pas participer au match prochain.
10. Toutes les équipes doivent pratiquer la défense individuelle durant tout le jeu. Une équipe qui mène de plus de 20 points, ne pourra pas faire de défense individuelle à partir de la ligne de fonds, mais doit se retirer jusqu'à la ligne médiane. Pour les 1/2-Finales et la Finale cette règle vaut à partir d'une différence de 25 points.
11. Les tirs réussis au-delà de la ligne des trois points ne seront validés que comme des paniers à deux points.
12. L'équipe vainqueur de « Mini-Europe 2015 » sera automatiquement invitée à l'édition suivante. Le « Challenge des Anciens du Basket Lalleng » restera la propriété de Basket Esch jusqu'à ce qu'une équipe ait gagné le Challenge trois fois.
13. Toutes les autres règles du Mini-Basket restent en vigueur.
14. L'équipe ayant obtenu le moins de fautes personnelles recevra le « Trophée Fair-Play ».
15. Tous les coaches éliront le « Mini-Europe 2015 - All Stars Team ». Les cinq joueuses qui feront partie de cette équipe recevront un prix spécial. Les coaches peuvent élire cinq



RÈGLEMENTS FILLES



joueuses, sans toutefois pouvoir élire une joueuse de leur équipe.

16. Tous les points qui ne sont pas prévus par le présent règlement seront tranchés par le Comité de coordination du tournoi. Il n'y a pas de recours possible contre leur arbitrage.
17. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de maladie, blessure, vol ou accident pendant la durée du tournoi.
18. La participation au tournoi vaut l'acceptation de ce règlement.

Le Comité de coordination de « Mini-Europe 2015 »